

En raison de la crise sanitaire, **la maison des associations est fermée au public jusqu'à nouvel ordre**. Les permanences ainsi que la mise à disposition des lieux pour les associations sont annulées. Un agent communal vous accueille au service des Relations publiques pour vous renseigner au 01 45 60 18 26. Contacter [le service des Relations publiques](#) ☒.

La Maison des associations est un lieu ressource pour les associations Chevillaises.

Ces dernières peuvent s'y domicilier pour recevoir leur courrier, être conseillées, y faire des photocopies en noir et blanc exclusivement...

Un agent communal tient des permanences à la maison Lucie Aubrac aux horaires suivants :

Lundi : 14h-17h30

Mercredi : 14h-18h30

Vendredi : 9h30-12h

\*Durant les vacances d'été, la maison des associations est fermée du lundi 29 juillet au dimanche 1er septembre 2019 inclus. Les associations peuvent se rendre au service des Relations publiques.

Les associations Chevillaises peuvent également disposer de la salle pour leur activité aux horaires suivants :


Lundi : 10h-24h Mardi : 10h-24h Du mercredi au samedi : 13h30-24h

@ CONTACTEZ-NOUS



94 669 Chevilly-Larue Cedex

 01 45 60 18 00

 01 49 78 01 36